Règlement intérieur du 1er tournoi rapide de l'Échiquier Marmandais

Article 1: organisation

L'association "Échiquier Marmandais" organise son 1er tournoi rapide le dimanche 23 septembre 2018 à la salle de la mairie annexe, le Bourg, 47200 Fourques-sur-Garonne.

Article 2: homologation et appariements

Ce tournoi, homologué par la Fédération Française des Echecs (F.F.E.), se joue en 7 rondes. Tous les participants doivent être licenciés A ou B pour la saison 2018-2019 au plus tard le jour du tournoi.

Les appariements se font au système suisse intégral.

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. en application au 1^{er} janvier 2018 et la directive III.4 ne s'applique pas.

Article 3: cadence

La cadence de jeu est de 20 minutes KO par joueur.

Article 4: inscription

Les droits d'inscription se montent à 12 euros pour les adultes et à 6 euros pour les jeunes (moins de 20 ans). Ils sont gratuits pour les M. I. et G. M. I. (à condition de prévenir l'organisateur au moins 48h avant la ronde 1).

La date limite d'inscription est fixée au dimanche 23 septembre 2018 à 9h45.

Article 5: horaires des rondes

Les parties se dérouleront le dimanche 23 septembre 2018 aux horaires suivants:

R1: 10h00

R2: 10h50

R3: 11h40

R4: 14h00

R5: 14h50

R6: 15h40

R7: 16h30

Article 6: classement et prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties. Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre: le Buchholz tronqué puis la performance.

Les prix sont attribués à la place réelle. Un joueur non licencié en France doit pouvoir justifier de son classement national (licence, attestation) s'il souhaite prétendre à un prix. Un joueur pouvant prétendre à au moins deux prix se verra attribuer le prix le plus important. Les prix seront attribués dans l'ordre suivant: prix principaux, prix spéciaux puis prix par catégorie Elo.

La liste des prix sera affichée avant la 4^{ème} ronde dans la salle du tournoi.

La cérémonie de remise des prix est prévue le dimanche 23 septembre 2018 vers 17h30.

Tout joueur absent à la cérémonie renonce à son prix.

Article 7: arbitrage

Le tournoi est arbitré par Guillaume BALLAN (Arbitre Fédéral 3).

Article 8: comportement des joueurs

Les joueurs sont autorisés à fumer seulement à l'extérieur de la salle. Il est interdit d'analyser ou de blitzer dans la salle du tournoi. Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction des Tournois de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Un joueur, qui arrive 10 minutes après le début de la ronde, perdra sa partie sauf si l'arbitre en décide autrement.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. Un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu. Il faut aussi éviter toute discussion et toute lecture suspectes.

Les téléphones portables doivent être complètement éteints. Il faut, si possible, éviter de les apporter dans la salle de jeu.

Article 9: nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte du joueur d'échecs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10: fin de partie

A l'issue de la partie, les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier, éteindre la pendule puis le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) annonce le résultat de la partie à la table d'arbitrage.

Article 11:

L'inscription au 1er tournoi rapide de l'Échiquier Marmandais implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre principal, Guillaume BALLAN

Solla

L'organisatrice, Yolande TEURTRIE

of familie